



CARENE Saint-Nazaire
agglomération

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019



| | |
|--|----|
| Édito | 4 |
| 1. Lutter contre le changement climatique via un Plan Climat | 6 |
| 2. Préserver les ressources pour les générations futures | 14 |
| 3. Concevoir un développement du territoire social, équilibré et solidaire | 22 |
| 4. Améliorer la qualité de vie de tous les habitants de l'agglomération | 25 |
| 5. Promouvoir un développement économique multiple et durable | 30 |
| 6. Une collectivité en quête d'exemplarité | 34 |



2019 est marqué par l'arrêt concomitant du Plan Climat Air Energie Territorial, du Plan de Déplacement Urbain et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cela représente pour notre territoire un acte fort, cohérent, engageant, pour agir pour la Transition écologique tout en renforçant nos coopérations intercommunales.

Face aux défis de la Transition écologique, nous pouvons parfois être saisis de vertige. Réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité, pollution des mers et de nos sols, préservation et partage des ressources... Et le consensus scientifique est sans appel : le réchauffement climatique est sans équivoque et l'augmentation rapide des concentrations de Gaz à effet de Serre est bien causée par l'activité humaine. La raréfaction des ressources naturelles, des terres arables ou encore des matières premières, non seulement remet en cause le modèle linéaire de notre économie, mais pose aussi d'urgentes questions sociales. Ainsi, soyons d'abord convaincu d'une chose : l'urgence sociale et l'impératif écologique sont intimement liés.

Il nous appartient donc à tous, élu.e.s, habitant.e.s, entreprises, associations, de nous mettre en mouvement pour réussir la Transition écologique et climatique et trouver un chemin commun, qui marie écologie, économie et social. Nous devons réussir à entraîner le plus grand nombre, non pas dans une correction à la marge éloignant les risques environnementaux qui nous assiègent, mais bien qui à saisir la crise écologique comme une opportunité pour repenser un contrat social où chacun trouve une place et un rôle.

Nous avons ici, un regard singulier sur cette Transition, du fait de notre géographie, de notre histoire et de nos savoir-faire : le modèle de transition écologique nazairien doit assumer et intégrer la singularité et la complexité d'un territoire industriel, maritime et rural.

L'agglomération de Saint-Nazaire a dû souvent, dans son histoire, résister, rebondir et se relever même, face à de véritables défis. Être conscient de ses propres vulnérabilités (économiques, environnementales, démographiques ou sociales), est la première chose qui doit nous guider pour continuer d'animer un futur possible et désirable.

Le PLUi, le PDU et le PCAET sont trois actes fondateurs qui inscrivent dans le réel notre nouveau chemin vers cette transition sociale-écologique. Deux piliers le sous-tendent :

- Un territoire plus résilient, en développant notre capacité collective à anticiper les chocs futurs, à apprendre à nous adapter, en comptant sur nos propres forces et nos propres ressources.
- Et une économie plus symbiotique, qui vise un développement économique local conscient des plus-values offertes par son environnement. C'est bien ainsi une relation à « bénéfiques réciproques » qui doit être confortée entre notre capital économique et notre capital naturel.

Je voudrais donner quelques exemples, trop souvent méconnus qui apportent les preuves de notre engagement résolu :

Renforcer la résilience du territoire, c'est prendre soin de nos ressources : en avoir un usage limité, favoriser leur reconstitution, privilégier le long terme au court terme :

- Pour économiser le foncier, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, va favoriser les densités, nous amener toujours plus à construire la ville sur la ville, protéger les corridors écologiques
- Pour favoriser les déplacements doux et économiser de l'énergie, réduire le réchauffement climatique et tout ceci, le Plan de Déplacement Urbain prévoit une 2^e ligne héliYce et la part belle faite au vélo.
- Pour réduire le recours aux énergies fossiles, le Plan Climat Air Energie prévoit la production d'énergie renouvelable et la rénovation du bâti, la valorisation bois-énergie issu du bocage ou encore le développement de l'éolien en mer, autant de créations d'emplois au service de la transition énergétique.

Avoir une économie plus symbiotique, c'est ancrer notre économie dans son territoire, créer des symbioses :

- En préservant les terres agricoles via le PEAN et en favorisant les circuits courts, notamment pour la restauration collective.
- En soutenant le projet BASE, Béton A Semer Ensemble, qui vise à implanter des cultures maraichères sur le toit de la base sous-marine, mais aussi d'aménagements productifs comme les projets de fermes solaires sur l'ancien crassier des Forges ou sur les grandes toitures industrielles.

Relever le défi de la Transition écologique doit se faire dans un cadre démocratique, car c'est aussi par la mobilisation de chacune et chacun d'entre nous, élus, habitants, entrepreneurs, société civile, que la transition écologique prendra racines.

Nous allons devoir accélérer de nouvelles coopérations, miser sur l'intelligence collective d'un territoire qui, soucieux de la préservation de ses ressources et de sa qualité de vie, entend être plus engagé encore.

David SAMZUN,
Président de la CARENE et Maire de Saint-Nazaire

• 5 •

1.

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE VIA UN PLAN CLIMAT



I. Déplacement, aménagement, transition énergétique et climatique : une stratégie intégrée

Le 30 avril 2019, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Plan de Déplacements Urbains (PDU) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ont été arrêtés en conseil communautaire. Ils ont ensuite été soumis à l'avis de la Région et des services de l'Etat puis à la concertation publique jusque fin septembre. Le Plan Climat doit être adopté définitivement lors de la séance du conseil communautaire du 17 décembre abondées des observations portées à notre connaissance. Le PDU et le PLUi seront adoptés au 1^{er} trimestre 2020.

La concomitance des réflexions a permis une approche transversale et la prise en compte de l'ensemble des enjeux dans les choix futurs de développement.

II. Des piscines toujours plus performantes

Les cinq équipements aquatiques de la CARENE, qui représentent à eux seuls un budget fluide de 450 000 euros par an (électricité : 345 000 € ; gaz naturel : 319 500 € ; eau : 127 500 €), portent un enjeu important en matière d'économie d'énergie.

1. Amélioration continue des process

Parmi les dernières actions de 2019, les travaux d'amélioration de la gestion des pompes de filtration des bassins ont conduit à une baisse de 30 % des consommations d'électricité de la piscine de la Bouletterie !

2. Innovation : micro-cogénération

La piscine de Saint-André-des-Eaux a saisi l'opportunité de la rénovation de sa chaufferie gaz pour installer un système innovant produisant simultanément de la chaleur et de l'électricité. La première chaudière est utilisée pour chauffer les bassins, la seconde est directement auto-consommée par les équipements.

3. Économies d'eau

L'Aquaparc dispose d'une cuve de récupération des eaux de 900 m³. Les agents de la Ville de Saint-Nazaire utilisent l'eau de la vidange annuelle pour arroser les espaces verts et nettoyer les voiries. Récupérant également les eaux de pluies, cette cuve peut fournir de l'eau tout au long de l'année. Le même procédé a été mis en place avec l'eau du bassin de la piscine de Montoir-de-Bretagne où la mairie prévoit d'installer une cuve pour permettre la récupération d'environ 10 m³ d'eau de rinçage de filtre tous les 15 jours.



• 7 •

FOCUS

De l'électricité 100 % renouvelable pour toutes les piscines

Pour participer activement à la transition énergétique et soutenir la filière d'énergie renouvelable, les cinq piscines de l'agglomération sont alimentées depuis le 1^{er} janvier 2019 par une électricité 100% verte. Au total, 2100 MWh d'électricité renouvelable seront consommés par les cinq piscines, soit l'équivalent de la production d'une centrale solaire de 10 000 m² ou de 8 bassins olympiques.

III. Production d'énergie solaire : l'affaire de tous

1. La CARENE, une agglomération solaire

La CARENE mène une politique volontariste visant à équiper ses bâtiments de panneaux photovoltaïques chaque fois que cela est possible. Son objectif : atteindre à l'horizon 2030 l'objectif de 25 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique local.

Les 540 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits du nouveau centre de transfert de déchets de Brais installés en 2018 ont ouvert la voie. Des études sont en cours pour équiper le site de production d'eau potable à Campbon, l'école des Beaux-Arts, la future halle du port de Rozé, ou encore sur la chaufferie bois de Donges dont la construction est prévue en 2021.



• 8 •

Pour atteindre ses objectifs, la CARENE doit développer des centrales au sol de grande puissance. Des études seront prochainement initiées en vue du déploiement de centrales solaires sur des friches industrielles identifiées : le secteur de la Menée Lambourg à Trignac et l'ancien centre d'enfouissement de Cuneix à Saint-Nazaire.

2. Accompagner les communes

À Saint-Joachim, 100 % des consommations électriques communales sont couvertes par de l'électricité renouvelable grâce à ses huit bâtiments équipés – huit autres étant en cours de construction. En juin 2019, la production d'électricité locale a été démultipliée grâce à la mise en service de la nouvelle salle associative équipée en panneaux « aérovoltaiques » produisant conjointement électricité et chaleur, à laquelle s'ajoute un parking de 500 places couvert d'ombrières solaires.



Besné, Montoir-de-Bretagne, Saint-Nazaire, Donges, Saint-André-des-Eaux, Saint-Malo-de-Guersac lui ont emboîté le pas et ont posé leurs premiers panneaux cette année ou a minima missionné une maîtrise d'œuvre pour dimensionner leurs futures installations.

3. En injection ou en autoconsommation, les entreprises aussi passent au solaire !

Cette année, la CARENE teste une démarche d'accompagnement auprès d'un groupe d'entreprises volontaires de la zone d'activités de Brais. L'objectif est de les inciter à développer leur propre production d'électricité renouvelable pour la consommer sur place. Un cadastre solaire a permis de repérer les toitures les plus adaptées. Des études d'opportunités photovoltaïques ont été réalisées afin de faciliter et de susciter l'émergence de projets par les entreprises.

En octobre, le magasin Gémo de Trignac a inauguré des ombrières photovoltaïques du magasin : 300 m² couplés à un dispositif de stockage à partir de batteries de voitures reconditionnées couvre 40 % des besoins du magasin à l'année soit l'équivalent de la consommation de 10 foyers par an. Petit plus : une borne de recharge pour les véhicules électriques à disposition des clients

FOCUS

Une traduction nécessaire dans le PLUi

La déclinaison des stratégies de développement des ENR dans les documents d'urbanisme est un facteur-clé de succès dans l'atteinte de ces objectifs. Le projet de PLUi de la CARENE introduit l'obligation de produire 25 % d'énergie renouvelable pour tout nouveau bâtiment de plus de 1 500 m² implanté sur un parc d'activités économiques

4. Accompagner les particuliers – un outil : le cadastre solaire

2019 a également été marqué par le lancement du « cadastre solaire », un outil d'accompagnement grâce auquel les habitants peuvent se rendre à l'Espace Info Energie pour découvrir le potentiel de production d'énergie de leur toiture et bénéficier du dispositif d'accompagnement technique et financier mis en place cet automne

FOCUS

Du solaire citoyen sur les toits de l'agglomération

Accompagnée et soutenue par l'agglomération de Saint-Nazaire, l'association Toits au Soleil installe ses panneaux solaires sur les toits, par exemple sur le toit de la tribune du stade de rugby de Trignac (240 m² de panneaux). La participation citoyenne prend la forme d'achat d'actions de la société CoWatt (d'une valeur unitaire de 100 €) qui se charge du financement, de l'installation des panneaux, de leur maintenance et de leur revente au réseau.

IV. Chaleur renouvelable : à Donges, le premier projet prend corps

La stratégie de développement massif des énergies renouvelables a pour effet de renforcer l'un de ses leviers majeurs : la filière bois énergie. Un premier réseau de chaleur verra le jour sur la commune de Donges en 2021. Alimenté par une chaudière bois (avec un approvisionnement local), il desservira plusieurs bâtiments communaux, la piscine Espace Neptune, le collège Arthur Rimbaud, l'EHPAD « Le Clos fleuri » et la résidence Souchais (SILENE) via un réseau de 1,8 kilomètre.

A Montoir-de-Bretagne, une opportunité a été révélée, reste à attendre les conclusions de l'étude de faisabilité pour savoir si la collectivité décide d'aller plus loin.

V. Logements :

une action encore renforcée

1. La rénovation des copropriétés du centre-ville de Saint-Nazaire

Début 2019, 22 nouvelles copropriétés du centre-ville de Saint-Nazaire ont été sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier dans la réalisation de leur programme de rénovation. Ces copropriétés ont toutes fait l'objet d'un audit global, première étape dans la définition de leur projet de travaux.

Parmi les 20 copropriétés et les 2 cours communes sélectionnées en 2016, 13 sont en cours d'accompagnement à différentes phases : désignation du maître d'œuvre, maîtrise d'œuvre ou travaux. Au 1^{er} septembre 2019, une copropriété a achevé ses travaux, trois copropriétés et une cour commune ont voté en assemblée générale leur projet de travaux, dont les chantiers ont débuté à l'automne. Tous ces projets ambitieux sur le plan de la rénovation globale des bâtiments atteignent au moins 25 % de gains énergétiques. Le coût moyen des travaux est estimé à 110 250 € pour une aide CARENE moyenne estimée à 38 500 €.

2. La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique accompagne les particuliers porteurs d'un projet de rénovation énergétique performant.

Dans ce cadre, la CARENE a soutenu financièrement quatre porteurs de projet pour la rénovation de maisons individuelles au niveau BBC rénovation (niveau équivalent à une étiquette A ou B). Contrairement aux rénovations partielles « par étapes », ces rénovations complètes et performantes permettent d'atteindre le niveau énergétique fixé par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte pour tous les bâtiments d'ici 2050.

La mise en place de ce dispositif a permis d'obtenir des premiers retours d'expérience, de faire face aux difficultés rencontrées et de démontrer la capacité d'atteindre ces niveaux de performance, qui seront la norme demain.

Ces réalisations exemplaires valorisent le travail des artisans et sensibilisent les particuliers. Elles devraient inspirer de nouveaux dispositifs incitant à entreprendre ce type de rénovation complète et performante.

LES INDICATEURS DE SUIVI :

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|------|------|---------|-------|---------|-------|---------|------|---------|---------|----------------|
| Gain énergétique moyen par rénovation de logement ancien (énergie primaire) | 21 % | - | 36,50 % | 35 % | 40,30 % | 43 % | 39,70 % | 39 % | 38,70 % | 36,28 % | 36,85 % |
| Nb de personnes reçues à la plateforme ECORENOVE CARENE | - | - | - | - | - | - | - | 180 | 206 | 80 | 25 |
| Nb de ménages reçus aux permanences habitat (ECORENOVE-CARENE) | 2245 | 1428 | 1261 | 1 417 | 2 448 | 2761 | 1790 | 1575 | 1663 | 1550 | 990 |
| Nb de personnes ayant reçu un conseil de l'Espace Info Énergie | 302 | 320 | 271 | 524 | 429 | 404 | 340 | 230 | 250 | 267 | 308 |
| Nb de conseils aux particuliers sur rendez-vous thermographie | - | - | - | 124 | 100 | 40-50 | 40-50 | - | - | - | - |
| Nb d'accompagnements réalisés par la PTRE | - | - | - | - | - | - | - | 53 | 134 | 60 | 3 |

On observe une légère baisse du nombre de ménages accompagnés dans le cadre des permanences habitat entre 2018 et 2019. En cause : le dispositif Habiter Mieux agilité et les dispositifs chaudière ou isolation à 1 € qui n'orientent pas les publics vers les opérateurs habitat mais directement vers les professionnels et l'ANAH. Cependant nous constatons une augmentation du gain énergétique moyen qui étant en baisse depuis 2015. Moins de dossiers ménages accompagnés mais des dossiers de rénovation énergétique plus globaux et plus qualitatifs (augmentation aussi du coût moyen des travaux).

* chiffres arrêtés au 30-10-2019

• 10 •

VI. Déplacements : transports en commun et vélo à l'honneur !

1. Le Plan de Déplacements Urbains pour organiser la mobilité sur le territoire

La CARENE organise l'offre de mobilité proposée sur le territoire. La stratégie est définie par le Plan de Déplacements Urbains (PDU), qui a été soumis à enquête publique à la fin de l'été pour être approuvé début 2020, en même temps que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'ambition est de réduire à 63 % la part de l'automobile dans les déplacements à l'horizon 2030 - contre 71 % actuellement. Pour ce faire, il est prévu de développer le vélo (l'objectif étant de tripler son usage), le co-voiturage et le transport public : il a été décidé de déployer une deuxième ligne héliYce, actuellement à l'étude.



2. Favoriser l'Intermodalité : une priorité

Une gare réhabilitée et un pôle d'échanges multimodal renforcé

Bâtiment emblématique de Saint-Nazaire, centre d'un pôle multimodal de premier plan à l'échelle métropolitaine, le nouveau site a été inauguré le 17 septembre 2019. Tout au long des deux années qu'aura duré le chantier, la gare est restée fonctionnelle et accessible.

915 000

voyageurs transitent par la gare de Saint-Nazaire chaque année

1100 vélycéo en location longue durée

14,7 km parcourus en moyenne au quotidien par un usager à vélo

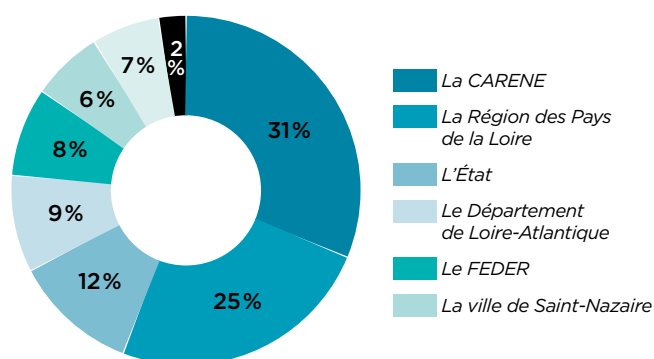
La nouvelle gare SNCF de Saint-Nazaire contribue déjà largement à faciliter l'intermodalité sur l'agglomération. Connectée à un pôle d'échange multimodal (taxis, bus, cars et vélos), elle offre aussi un accès direct à un parking de 330 places conçu pour assurer la fonction de parking-relai métropolitain afin de favoriser l'usage du train, notamment pour les déplacements quotidiens entre Nantes et Saint-Nazaire.

À l'issue de cette phase de travaux, les usagers de la gare peuvent dorénavant bénéficier des agréments suivants :

- Un hall de gare entièrement réaménagé, pour être plus accueillant et totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Élément remarquable du patrimoine de la Reconstruction, le bâtiment de la gare a fait peau neuve : ravalement total et remplacement d'une grande partie des menuiseries extérieures s'accompagnent d'une reprise des espaces publics pour plus de convivialité.
- Un nouvel accès direct par le nord : la passerelle enjambant les voies a été rénovée et prolongée pour ouvrir aux voyageurs un deuxième accès à la gare depuis le parking gare Nord, via un escalier fixe et un ascenseur.

Pour rappel, le budget total mobilisé pour ce projet frôle les 19 M€, répartis comme suit :

RÉPARTITION DU BUDGET



La Carte hYcéo

La CARENE et la STRAN ont lancé en 2018 la carte sans contact hYcéo. Sa vocation : s'imposer comme le « couteau suisse » de l'ensemble des offres de mobilité. Déjà valable sur le réseau de bus STRAN, avec notamment l'option post-paiement permettant une facturation en fin de mois calculée en fonction des voyages réellement effectués, l'usage de la carte hYcéo a été étendu fin 2019 aux parcs de stationnement existants à Saint-Nazaire.

3. Encourager l'usage du vélo

L'engagement de l'agglomération en faveur du vélo – qui représente une alternative pertinente à l'usage exclusif de la voiture pour une majorité de trajets de la vie quotidienne – est renforcé dans ses trois dimensions :

- Aménagements : la CARENE s'est dotée d'une compétence lui permettant d'assurer l'ouvrage sur les aménagements cyclables hors voirie (ex : voie verte). Cette délibération vient conforter la politique cyclable engagée en octobre 2017, visant à développer un réseau d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire. Le jalonnement des grands itinéraires se poursuit, notamment sur les deux parcours reliant Saint-Nazaire à Pornichet (via Océanis et Saint-Marc).
- Vélycéo : le succès du service public communautaire de location de vélos se confirme. Sa flotte de plus de 1100 vélos à assistance électrique, tous loués, a été renforcée par 100 vélos supplémentaires à l'automne 2019. 400 autres sont prévus pour 2020. Après l'ouverture à la location touristique et aux personnes morales en 2018, la gamme s'est étoffée de vélos cargos familiaux et professionnels, loués pour un mois, en test.
- Plan de Déplacement Entreprises : les entreprises locales appelées à s'inscrire dans cette démarche peuvent bénéficier d'un service de conseil en mobilité pour accompagner le changement d'habitudes de leurs salariés, notamment par la sensibilisation aux bienfaits de la pratique du vélo.

4. Des nouveautés pour le réseau de bus

La rentrée de septembre 2019 a été marquée pour le réseau STRAN par deux nouveautés :

- Mise en service de nouveaux autobus sur la ligne Ty'Bus T3 desservant Saint-Nazaire, Trignac, Montoir-de-Bretagne, Saint-Malo-de-Guersac et la Chapelle-des-Marais. Une réponse aux surcharges constatées des minicars jusqu'alors en service. Parallèlement, les travaux de mise en accessibilité des arrêts de cette ligne se poursuivent.
- Maintien des fréquences des lignes urbaines (U1, U2, U3, U4), pendant les petites vacances scolaires, avec un bus toutes les 20 minutes tout au long de la journée (en semaine) afin de permettre aux actifs de se déplacer dans les meilleures conditions.

VII. Adapter le territoire au changement climatique pour plus de résilience

Depuis la réalisation, fin 2017, d'un diagnostic de vulnérabilité aux effets du changement climatique de son territoire, la CARENE a entrepris la mise en œuvre de sa stratégie d'adaptation, selon trois grandes orientations :

- L'amélioration et le partage des connaissances sur les aléas climatiques et l'évolution de leurs impacts à venir sur le territoire,
- La sensibilisation de chacun et le développement d'une culture commune de l'adaptation au changement climatique,
- L'aménagement éclairé du territoire pour diminuer l'exposition aux risques des personnes, des équipements et des infrastructures.

Second volet (après « l'atténuation ») de la politique Énergie-Climat du territoire, « l'adaptation » se voit intégrée au Plan Climat Air Énergie Territorial de la CARENE et représente une cinquantaine d'actions échelonnées sur la période 2019-2025. L'année 2019 voit ainsi le renforcement de la prise en compte des risques naturels dans le règlement d'urbanisme.

Outre ce volet réglementaire de la planification de l'aménagement, l'année 2019 a porté les actions suivantes :

- la sensibilisation et la formation des agents et des élus de la CARENE aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, au travers d'ateliers ;
- des études hydrologiques : sur le bassin versant du Brivet, pilotée par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet portant sur l'influence du réchauffement climatique sur les marais de Brière et ses canaux ; sur l'estuaire de la Loire de Montoir-de-Bretagne au Pellerin, pilotée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) proposant des scénarios de submersions marines à horizon 2100.

VIII. Mobiliser tous les acteurs pour une transition citoyenne

1. Appel à Solutions #2 : six lauréats

Fin 2018, le second Appel à Solutions a été lancé pour soutenir les initiatives citoyennes contribuant à la Transition écologique. Sur les seize candidatures reçues, six lauréats ont été retenus et présentés lors de la Biennale :

1. **LE PARTAGE VERT**, association d'un jardin partagé de Saint-Joachim - installation d'un panneau photovoltaïque afin de devenir autonome en énergie ;
2. **REPAIR CAFÉ PORNICHET**, atelier mensuel de co-réparation d'objets - achat de matériel électronique et informatique pour améliorer les conditions de réparation ;
3. **ZÉRO DÉCHET SAINT-NAZAIRE**, association de promotion de la démarche Zéro déchet - organisation d'un marché de Noël Zéro déchet pour faire découvrir au grand public toutes les alternatives au jetable ;
4. **LA COOP DU COIN**, épicerie coopérative à Saint-Nazaire - achat de matériel pour développer l'offre de produits en vrac et de produits frais pour proposer aux habitants des produits locaux et de saison ;
5. **LE JARDIN DES FORGES**, jardin partagé pédagogique à Saint-Nazaire - création d'un parcours pédagogique sur les solutions allant dans le sens de l'autonomie alimentaire et énergétique ;
6. **TOITS AU SOLEIL**, association de promotion du photovoltaïque citoyen - création d'un site internet pour promouvoir l'association et mobiliser plus largement les habitants dans la production d'énergie citoyenne sur le territoire.



2. La deuxième Biennale de la transition écologique

L'événement, qui avait pour objectif de mettre en lumière les actions entreprises sur le territoire en faveur de la transition écologique, a mobilisé une soixantaine de partenaires venus proposer de nombreuses solutions aux habitants.

- Les 27 et 28 juin, **335 élèves** du territoire ont été accueillis à l'Alvéole 12 pour participer à plusieurs animations : construire une ville verte en Légo®, découvrir la faune et la flore avec le Parc naturel régional de Brière ou visiter Eol et participer à un pique-nique Zéro déchet.
- Le samedi 29 juin, le Salon des Solutions a attiré plus de **2000 visiteurs** venus découvrir chercher des solutions pour bien manger, se déplacer autrement, réduire ses déchets, produire de l'énergie renouvelable ou rénover son logement, découvrir l'environnement et les acteurs de l'économie bleue. Des animations étaient proposées : zone de gratuité, atelier de réparation avec le Repair café, confection de paquets cadeaux ou d'éponges avec l'association Zéro Déchets, spectacles ou dégustation de produits locaux...

3. Fête du vélo et de la randonnée

La CARENE et la Ville de Saint-Nazaire ont co-organisé la première Fête du Vélo et de la randonnée du 1^{er} au 7 juillet. Plusieurs communes, écoles, associations ont participé à cet événement à la fois festif, ludique et pédagogique. Parmi les temps forts de la semaine, la journée « *Une voirie pour Tous* » organisée par le CEREMA, la CARENE, l'ADEME et la DREAL a rassemblé 180 élus et techniciens du Grand Ouest sur le thème « *Comment développer le vélo au quotidien* ».

4. Le Défi mobilité

Du 24 au 28 juin 2019, la CARENE a organisé un défi mobilité « Venir au travail ou à l'école autrement que seul en voiture ». Cet événement à destination des entreprises et des scolaires a été associé à la Biennale de la Transition Écologique. Une première édition réussie, puisque 35 établissements dont 5 écoles ont répondu à l'appel, soit 545 participants. Sur la période du défi, 50 700 kilomètres ont été parcourus en modes alternatifs dont 9 000 kilomètres par des personnes se déplaçant habituellement en voiture individuelle (soit 18 % de kilomètres en report modal pour le défi).

2.

PRÉSERVER
LES RESSOURCES
POUR LES
GÉNÉRATIONS
FUTURES



I. Protéger

les espaces naturels

Dernière étape de l'élaboration du PLUi : la traduction des objectifs du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) débattu à l'automne 2017 dans le projet de zonage et le règlement associé. Les orientations en matière de développement durable ont eu des incidences notables sur le contenu réglementaire du projet de PLUi arrêté le 30 avril 2019. En particulier, on peut relever :

- un objectif de réduction de 35 % de la consommation d'espaces naturels et agricoles par rapport à la période précédente ;
- des obligations en matière de performances énergétiques et environnementales des bâtiments :
 - ▶ installation de **dispositifs d'EnR** : cf plus haut ;
 - ▶ mise en place d'un **Coefficient de biotope par surface (CBS)** qui décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (dites « surfaces écoaménageables ») par rapport à la surface totale d'une parcelle ou d'une unité foncière. Exiger l'atteinte d'un coefficient de biotope permet d'évaluer la qualité environnementale d'une parcelle ou d'une unité foncière, en réponse à plusieurs enjeux : la lutte contre l'érosion de la biodiversité locale, la réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain, la limitation du ruissellement des eaux de pluie.

- des dispositions relatives au **risque de mouvements de terrain par retrait-gonflement** des sols argileux. L'agglomération compte d'importantes surfaces argileuses affleurantes. Un sol argileux peut voir sa consistance se modifier en fonction de sa teneur en eau. Lorsque celle-ci augmente dans le sol, son volume augmente : on parle alors de « gonflement des argiles ». Un déficit en eau provoquera un phénomène inverse de rétractation ou « retrait des argiles ». Pour prémunir les constructions futures de dégâts structurels, un cahier de recommandations est annexé au règlement du PLUi afin d'orienter les porteurs de projet dans leurs choix de techniques constructives.

II. Préserver les ressources

1. Préserver les ressources foncières : les chiffres 2018

• 15 •

Au cours de l'année 2018, la CARENE a poursuivi ses efforts en matière de politique foncière. Le Plan d'Action Foncière (PAF) permet de disposer de moyens pour maîtriser le foncier des futures opérations d'aménagement, de renouvellement urbain, mais aussi de préservation des espaces agricoles et naturels dont les documents de planification assurent la pérennité.

LES INDICATEURS DE SUIVI :

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|------|-------|------|------|------|-------|-------------|
| Nb ha couverts par des ZAD mises en place en coordination avec les communes (arrêt en 2016) | 263 | 400 | 405 | 405 | 405 | 66 | 66 |
| Nb d'ha en stock à la CARENE (PAF) - Zones AU* | 67,9 | 44,9 | 51,3 | 56,2 | 57 | 48,4 | 52,3 |
| Nb ha acquis à la CARENE (PAF) - Zones AU* | 14,1 | 5,6 | 6,1 | 6,2 | 2,7 | 1,7 | 4,0 |
| Nb ha en stock à la CARENE (PAF) - Zones U** | 26,8 | 32,13 | 29,9 | 37,7 | 26 | 27,4 | 37,0 |
| Nb ha acquis à la CARENE (PAF) - Zones U** | 1,4 | 0,4 | 1,5 | 8,8 | 0,5 | 0,6 | 9,7 |
| Nb ha de terres agricoles en maîtrise foncière CARENE (zones A** et N**) | 42,1 | 54,5 | 52,7 | 56,6 | 60,5 | 101,6 | 106 |

* AU : À urbaniser

** U : urbaines - A : agricoles - N : naturelles et forestières

Un guide méthodologique pour intervenir en cas de pollution

La requalification du parc d'activités de Brais-Pédras, a mis au jour une pollution aux hydrocarbures et matières industrielles du bassin de rétention des eaux pluviales. La CARENE, en lien avec l'aménageur LAD-SELA, a engagé la dépollution du bassin. Les eaux ont donc été pompées et filtrées et les terres polluées excavées et envoyées dans un centre de traitement des déchets adéquat.

Aujourd'hui, l'objectif est de constituer un guide méthodologique des interventions à mener en cas de pollution sur le territoire afin de traiter celle-ci le plus rapidement possible et d'éviter tout rejet polluant dans le milieu. Ce guide exposera également les cadres juridiques qui s'offrent à la CARENE pour déterminer l'origine d'une pollution et en déterminer la responsabilité, en vue notamment d'une prise en charge financière par l'auteur. La capacité de la collectivité à identifier « un pollueur » incite au respect des règles et aux bonnes pratiques.

• 16 •

2. Définir des stratégies « eau et milieux aquatiques » sur les bassins versants Brière-Brivet et Littoral-Littoral nazairien

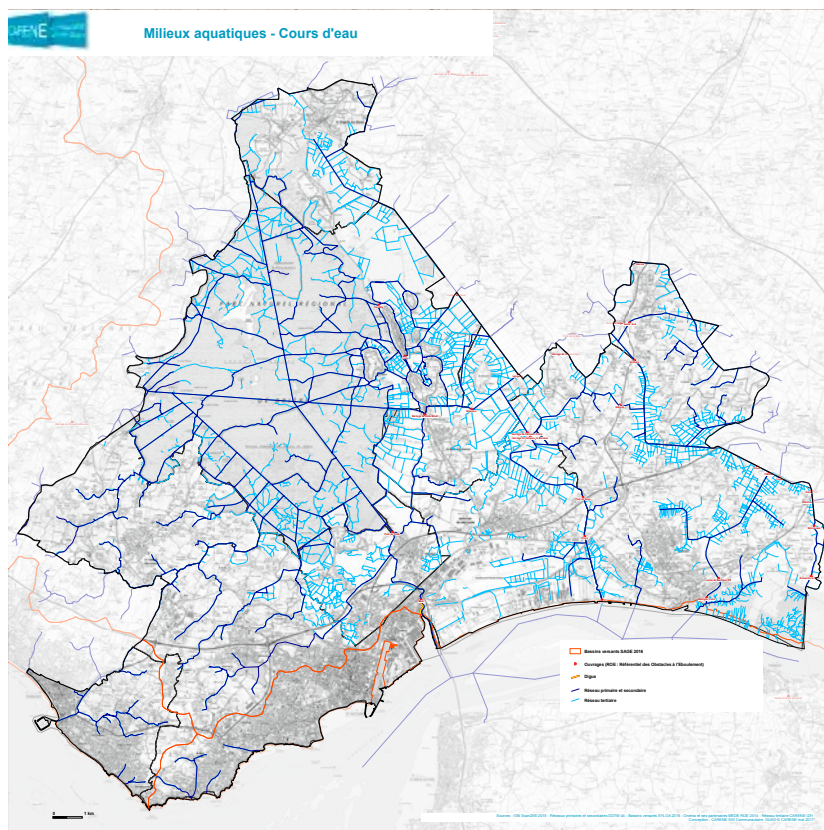
À partir de l'état des lieux du bassin versant Brière-Brivet, la stratégie territoriale « eau et milieux aquatiques » a été élaborée pour la période 2020-2025. Cette stratégie est établie en cinq axes correspondant aux grands enjeux du territoire :

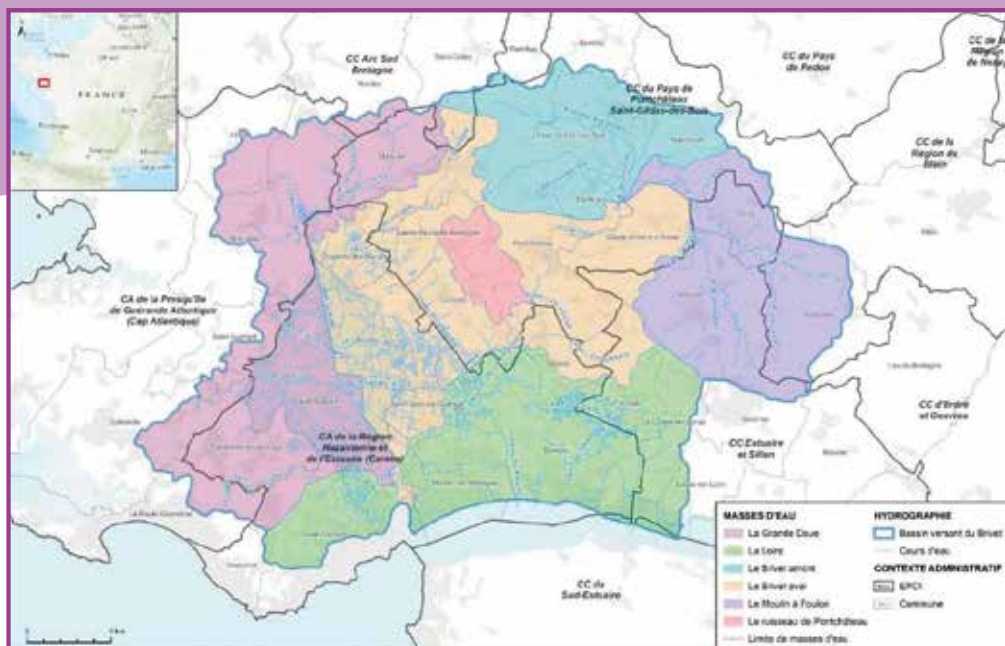
- milieux aquatiques
- hydrologie et gestion quantitative
- qualité eau
- communication, sensibilisation
- connaissance

La stratégie a également été déclinée en programmes d'actions dans le cadre de l'élaboration du contrat territorial, financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. 14 millions d'euros seront consacrés aux actions sur les milieux aquatiques. Il s'agit d'actions de restauration de cours d'eau sur les masses d'eau de l'amont du bassin versant : ruisseau de Pontchâteau, Brivet amont, Moulin à Foulon.

Pour les quatre autres volets, les programmes d'actions ont été soumis à la validation du comité de pilotage en octobre 2019. Le contrat territorial sera présenté au Conseil d'administration de l'Agence de l'eau de mars

2020 pour approbation. Ce programme d'actions bénéficie d'un financement de l'ordre de 60 %. Il sera mis en œuvre dès 2020 par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB).



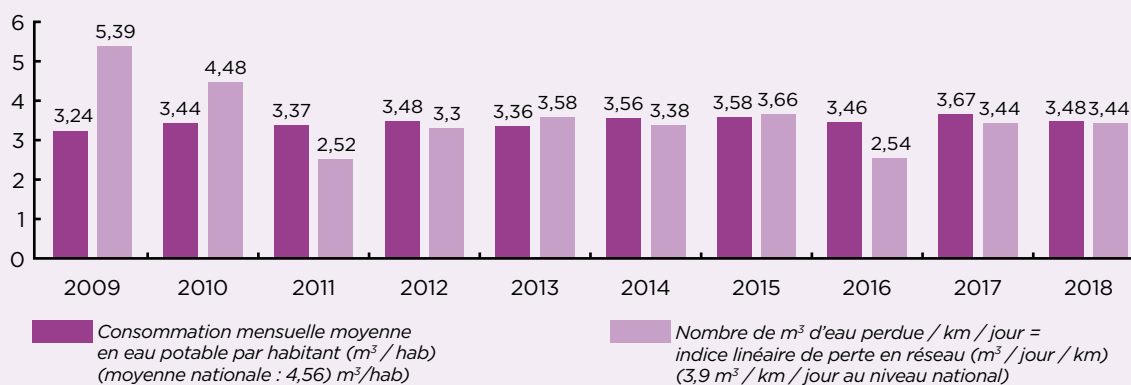
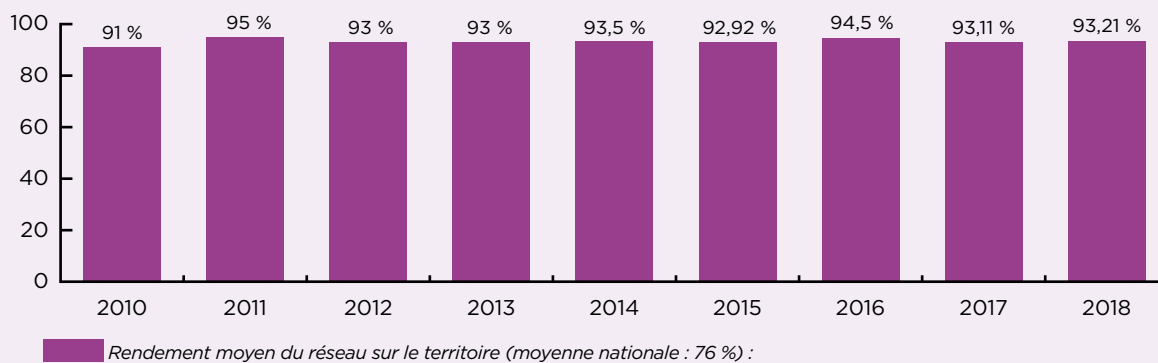


En tant que chef de file sur le bassin versant littoral, Cap Atlantique en a élaboré la stratégie. Celle-ci est déclinée en programme d'actions et formalisée par le Contrat territorial Littoral Guérandais, signé cette année par l'Agence de l'eau et les différents maîtres d'ouvrages, dont la CARENE. Des actions de restauration des cours d'eau littoraux des communes de Pornichet et Saint-Nazaire sont programmées à partir de 2020.

3. Préserver la ressource en eau

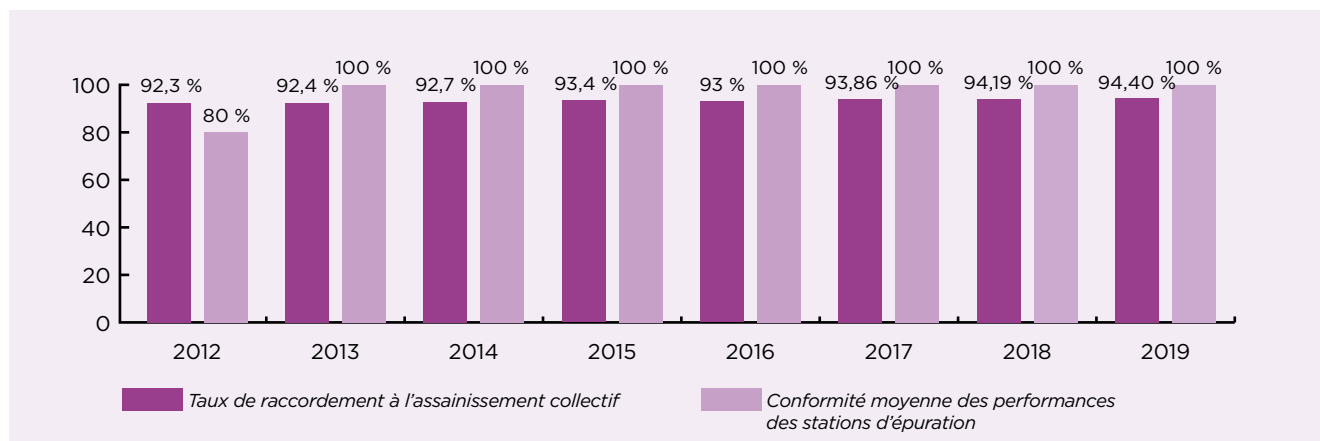
La CARENE est en charge de l'alimentation en eau potable de son territoire depuis 2002 et de l'assainissement depuis 2006. Outre sa volonté de fournir une eau de qualité, la CARENE veille à préserver la ressource en eau, notamment en portant une attention particulière à la recherche de fuites sur le réseau.

LES INDICATEURS DE SUIVI :



4. Une attention particulière portée à l'assainissement : le schéma directeur des eaux usées et gestion des eaux pluviales

LES INDICATEURS DE SUIVI :



• 18 •

Des actions sont menées afin de déterminer et d'étudier les sources d'eaux parasites : tests à la fumée, passage caméra, etc. La Direction du Cycle de l'Eau (DCE) a fait l'acquisition d'un logiciel de traitement de données (EVEM), financé par l'Agence de l'eau, pour effectuer une analyse statistique des débits collectés et définir les secteurs géographiques à prioriser en étude. Suite à ces études, des travaux de réhabilitation sont entrepris sur les canalisations et les postes de refoulement.

Plus largement, la CARENE a lancé en 2019 la révision de son Schéma Directeur des Eaux Usées, associée à l'élaboration d'une étude de zonage d'assainissement. Ces documents programmatiques ont pour objet de définir les ouvrages structurants à construire par la collectivité pour fiabiliser les systèmes d'assainissement et ainsi préserver le milieu naturel. Par ailleurs, une cartographie est en cours de réalisation, portant sur les zones d'habitat qui feront l'objet à terme d'une extension du réseau de collecte des eaux usées. Les événements climatiques exceptionnels de 2018 ont été pris en compte pour en établir le dimensionnement.

Ces travaux ne pouvant prévenir et résoudre à eux seuls les inondations, le zonage des eaux pluviales a pour objet de prescrire aux futures constructions une gestion des eaux de pluie à la parcelle, afin de limiter les apports vers le collecteur public. Ce document est annexé au PLUi. Ces prescriptions s'appliqueront dès janvier 2020. Elles favoriseront l'infiltration des eaux dans le sol.

5. Réduire et valoriser les déchets

La valorisation énergétique des ordures ménagères et le tri des emballages

Depuis le 1^{er} mars et jusqu'à la fin du contrat de délégation de service public en 2034, la CARENE achemine vers le centre de traitement et de valorisation des déchets de Couëron :

- la totalité des ordures ménagères collectées sur son territoire,
- la totalité de ses collectes sélectives multimatériaux (emballages et papiers en mélange contenus dans le bac jaune).

Cette coopération permet :

- de pérenniser sur le long terme le lieu de traitement et de tri des déchets ménagers pour la CARENE sur le département ;
- de choisir la maîtrise d'ouvrage publique à travers une Délégation de Service Public pour construire avec Nantes Métropole un projet de territoire sur le sujet du traitement des déchets et de s'engager dans une transition énergétique avec valorisation énergétique (production de vapeur utilisée pour alimenter un réseau de chaleur et/ou produire de l'électricité).

Dans ce cadre, le centre de tri de nouvelle génération, en étendant le tri et le recyclage à l'ensemble des emballages plastique, permet une valorisation maximale des déchets. Ce nouvel équipement d'une capacité d'environ 45 000 tonnes par an a été mis en service le 1^{er} décembre 2019.

27 000

tonnes, soit 100% des déchets ménagers sont valorisés dans le réseau de chaleur urbain de Nantes Métropole.

FOCUS

Le tri se simplifie ! Désormais tous les emballages et les papiers se trient.

Depuis le lundi 2 décembre, tous les emballages en plastique sans exception (barquettes, pots de yaourt, films, etc.), ainsi que les petits aluminiums (opercules, plaquettes de médicaments, couvercles de conserves, poches de compote...) peuvent être déposés dans les bacs jaunes et les colonnes enterrées.

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, dite LTECV, prévoit le tri de tous les emballages plastiques d'ici 2022 en France. Pour anticiper cette mise en place, la CARENE a souhaité étendre les consignes de tri des emballages sur l'ensemble de son territoire (10 communes) dès le 2 décembre 2019. On estime à 4 kg par an et par habitant le volume de ces emballages qui pourront désormais être recyclés.

Désormais, donc, il n'y a plus à hésiter : s'il s'agit d'un emballage, il peut aller au recyclage !



Un nouvel outil de communication grand public : l'exposition « Ma maison, mes déchets et moi »

Pour agir au cœur des tissus locaux, la collectivité a développé un concept de maison-exposition itinérante de 15 m². Cet outil pédagogique ludique et démontable, complété par trois tablettes tactiles, est dédié à la thématique des déchets et du développement durable (jeu du tri, quiz mobilité, quiz sur l'utilisation de l'eau, etc.).

Cette exposition a été révélée pour la première fois au grand public à l'occasion de la deuxième édition de la Biennale de la Transition écologique, en juin dernier.

Mise à disposition de l'ensemble des dix communes, son ambition est de toucher le plus grand nombre d'utilisateurs du territoire.

Les actions des animateurs du tri

Les animateurs du tri ont plusieurs missions relatives à la gestion des déchets. Ils sont notamment chargés de réaliser des actions de communication auprès de la population pour diffuser les consignes de tri. Quelques chiffres des animations 2019 (janvier à octobre) :

- 69 animations auprès de tous les publics (écoles, collèges, IME, CCAS) soit environ 1611 personnes, enfants, adolescents sensibilisés ;
- 260 personnes touchées durant les animations grand public ;
- 311 nouveaux arrivants informés ;
- 493 composteurs distribués.



FOCUS

Pique-nique Zéro déchet

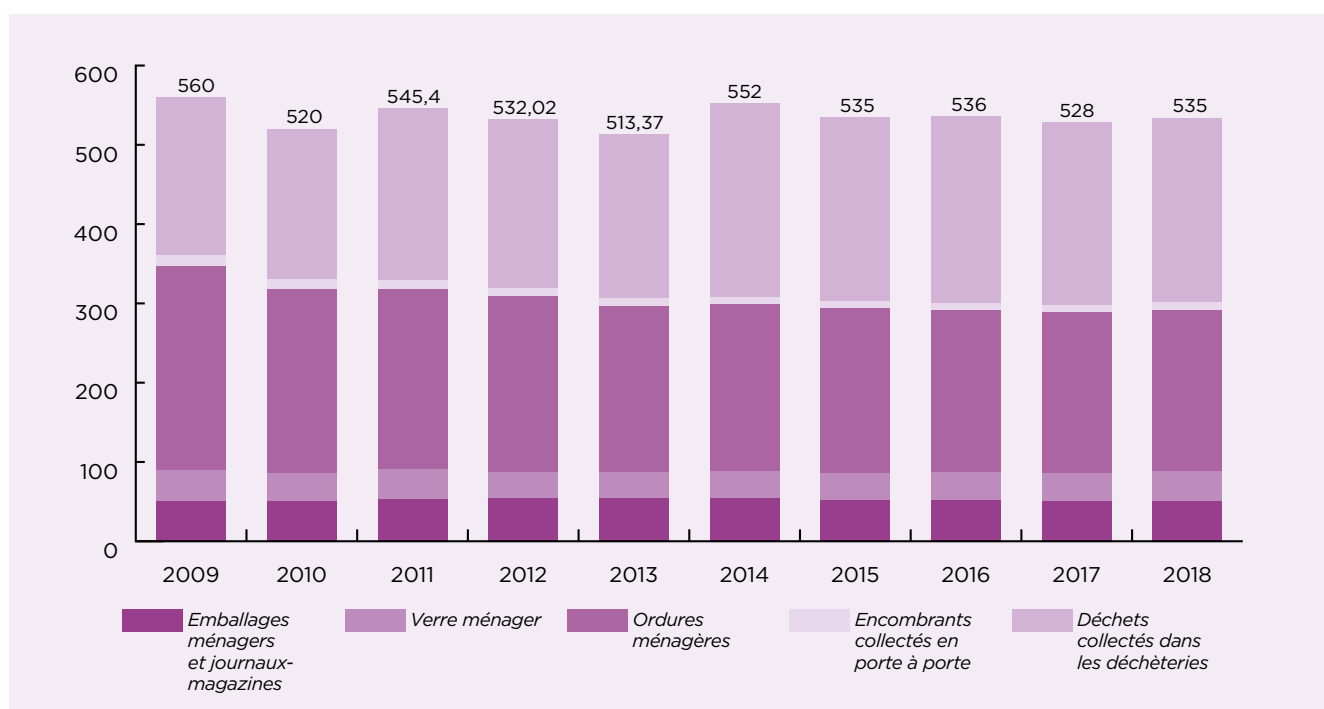
Lors de La Biennale de la transition écologique, 250 élèves ont participé à un pique-nique Zéro déchet. Les classes avaient reçu au préalable des conseils de l'association Zéro déchet de Saint-Nazaire pour réduire leurs déchets. À la fin du repas, les animateurs du tri ont pesé 2,5 kg de d'ordures ménagères, soit 10 grammes seulement par enfant !

LES INDICATEURS DE SUIVI :

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------|
| Quantité de déchets hors DDS et DEEE collectés dans les déchèteries par habitant (kg/an/hab) (population DGF) | 199 | 190 | 216 | 213 | 207 | 244 | 232 | 235 | 230 | 233 |
| Évolution du taux de valorisation des déchets (en %) | 32 | 32 | 37 | 52 | 67 | 77 | 74 | 75 | 72 | 74 |
| Évolution des tonnages (en kg/an/hab) (Ordures Ménagères Résiduelles + Encombrants + collecte sélective + Verre (population DGF) | 376 | 330 | 320 | 320 | 310 | 310 | 303 | 300 | 302 | 302 |
| Consommation moyenne pour 100 km des bennes (gestion des déchets) en L | 79 | 76,3 | 73,6 | 71,59 | 71,59 | 71,79 | 70,08 | 68,30 | 68,90 | 67,84 |

•20•

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR NATURE DE DÉCHETS (KG/AN/HAB)



III. Air santé environnement – campagnes de mesures

1. Des mesures sur deux établissements sensibles en centre-ville

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET de la CARENE, nous avons réalisé en 2017 un diagnostic qui a permis de dessiner une carte de la qualité de l'air du territoire. Si cette cartographie révèle une qualité d'air majoritairement satisfaisante, elle a néanmoins identifié certaines zones où la qualité de l'air, fragilisée, impacte des établissements recevant du public, parmi lesquels Le Grand Café et l'école Jean Jaurès de Saint-Nazaire (modélisation issues de données moyennées sur une année). Une campagne de mesures a été lancée lors du dernier trimestre pour mesurer la concentration des polluants atmosphériques à l'extérieur et à l'intérieur des deux bâtiments concernés.

Cette expérimentation permettra de tester la fiabilité de micro-capteurs développés par une entreprise nantaise et d'envisager des campagnes de mesures régulières, plus légères que la station de mesure mobile d'Air Pays de la Loire.

2. Formation à l'autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur

Besné, Pornichet, Saint-Joachim, Saint-André-des-Eaux et Saint-Malo-de-Guersac ont souhaité participer à ces formations organisées tout au long du dernier trimestre 2019. Forts de ces nouveaux acquis, les services techniques peuvent désormais réaliser eux-mêmes le

contrôle de la qualité de l'air intérieur des écoles, crèches et centres de loisirs de leur commune. Les directeurs d'école, de crèche ou de centre de loisirs travaillant en lien avec les enfants sont quant à eux maintenant informés des actions à mener au quotidien pour maintenir une bonne qualité de l'air intérieur.

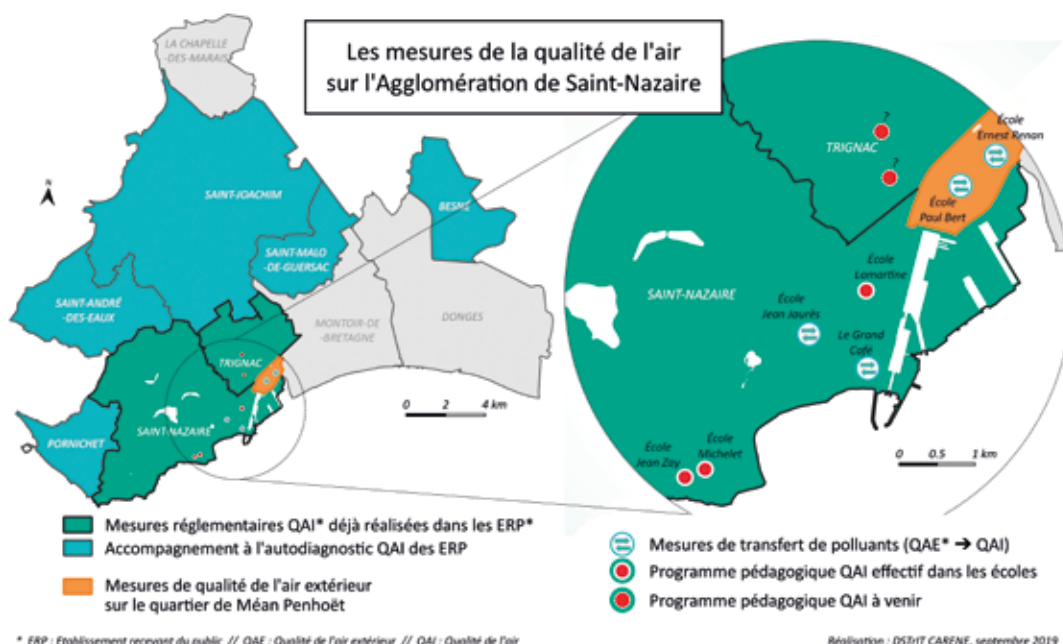
3. Le CPIE Loire-Océane sensibilise les élèves

Pour les communes qui ont réalisé les mesures qualité de l'air dans les écoles, une campagne de sensibilisation sur les questions de qualité de l'air intérieur a été initiée avec le CPIE Loire-Océane. Cinq classes de Saint-Nazaire et Trignac (soit une centaine d'élèves) ont suivi un cycle de trois ateliers dont l'objet était de comprendre les problématiques, les enjeux et les actions à entreprendre pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans les écoles.

4. ACQA – Alliance des Collectivités pour la Qualité de l'Air

Depuis juin 2019, la CARENE est adhérente à l'ACQA. Cette association veut porter la voix des collectivités, les amener à échanger sur des expériences concrètes, les bonnes pratiques et à confronter les difficultés qu'elles sont amenées à rencontrer.

•21•



3.

CONCEVOIR UN
DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
SOCIAL, ÉQUILIBRÉ
ET SOLIDAIRE



I. Nouveau contrat de ville

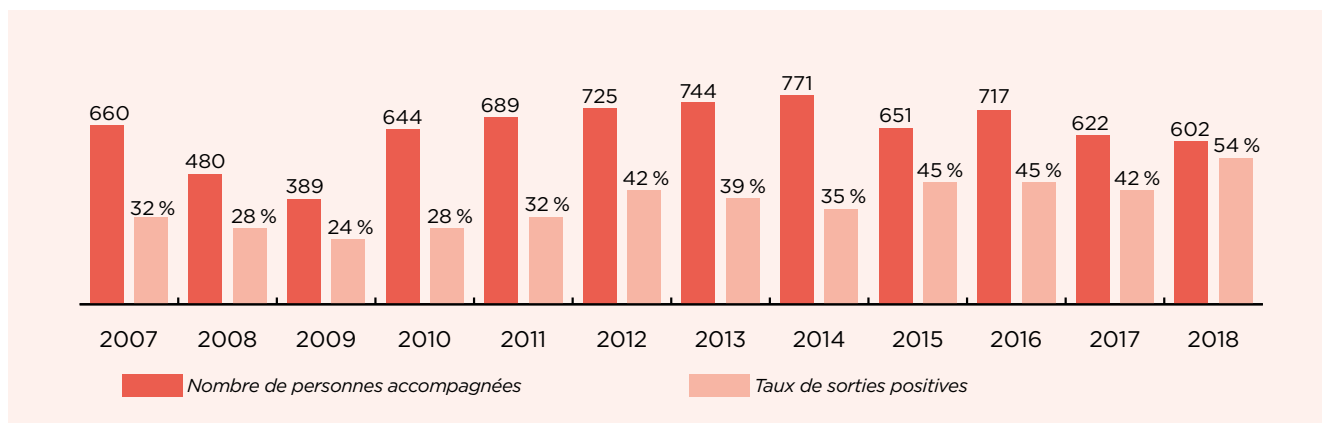
Le plan d'actions opérationnel du Contrat de ville, validé fin 2015, vise à réduire les inégalités sociales et territoriales et à améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires. En 2019, 14 actions en lien avec le développement économique et l'emploi ont été déployées spécifiquement pour les habitants des quartiers prioritaires. La priorité d'intervention étant donnée aux actions « aller vers » et à l'accès à l'emploi des femmes.

II. Insérer les publics fragilisés

1. Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Ce dispositif partenarial contribue à l'insertion professionnelle de publics (participants) rencontrant des freins particuliers pour accéder à l'emploi ou s'y maintenir. Le PLIE de l'agglomération nazairienne, piloté et animé par la CARENE, met en œuvre des appels à projets cofinancés par le Fonds Social Européen (à hauteur de 688 613 € en 2019). Ces actions sont réalisées par des structures locales partenaires (organismes d'insertion professionnelle, centres de formation, etc.).

LES INDICATEURS DE SUIVI :



LES INDICATEURS DE SUIVI :

L'efficacité du PLIE a été renforcée par son portage par la CARENE depuis 2011. La reprise économique favorise le retour à l'emploi des personnes accompagnées, bénéficiant par là même de formations courtes d'adaptation à l'emploi. En conséquence, restent accompagnées dans les dispositifs renforcés les personnes rencontrant le plus de difficultés et des freins connexes à l'emploi. Les partenaires du PLIE souhaitent faire évoluer le mode de sourcing afin de détecter les personnes ne l'étant pas via les circuits traditionnels, en particulier les habitants des communes éloignées du centre-ville.

• 23 •

2. La mobilité des personnes éloignées de l'emploi

En lien avec le Conseil départemental, la CARENE pilote et anime une plateforme de mobilité sur le territoire de l'agglomération. Son objectif : aider, avec le soutien de la conseillère mobilité de la STRAN, à lever les freins à l'accès à l'emploi des personnes en parcours d'insertion professionnelle. Entre janvier et fin août 2019, 226 personnes ont ainsi été accompagnées.

La promotion des modes de déplacement alternatifs au véhicule individuel est encouragée via des actions au succès croissant :

FOCUS

La découverte et l'attractivité des métiers

En janvier 2019, la CARENE a organisé le 1^{er} salon de l'orientation et des métiers, en partenariat avec les EPCI de Cap Atlantique, Estuaire et Sillon et Saint-Gildas-des-Bois/Pontchâteau.

Ce projet issu des travaux réalisés dans le cadre de la Conférence Permanente pour l'Emploi a pour ambition de :

- créer les conditions d'information et d'orientation réussie pour les jeunes (collégiens et lycéens) comme pour les adultes afin de leur permettre l'accès à un emploi de qualité dans lequel chacun pourra s'épanouir ;
- répondre à court, moyen et long termes aux besoins en compétences des entreprises afin de cultiver la situation économique favorable du territoire ;
- réduire le nombre de chercheurs d'emploi par une meilleure connaissance du tissu local, des droits à la formation et à la reconversion. C'est ainsi que le dynamisme local bénéficiera à tous les habitants du territoire.

Innovant de par sa conception, le salon a accueilli plus de 10 000 personnes sur deux jours et demi. Le bilan très positif dressé par les partenaires - Éducation nationale, entreprises, Conseil départemental, Pôle emploi, etc. - démontre que le salon répond à un réel besoin exprimé par les habitants : l'information de proximité.

- l'initiation au vélo, dans le but d'inciter à l'utilisation du vélo comme mode de déplacement à part entière. Cette action va jusqu'à l'aide à l'achat d'un vélo à moindre coût ou à la location d'un vélo à tarification solidaire ;
- la sensibilisation et l'accompagnement à l'utilisation des transports en commun et la promotion de l'abonnement à tarification solidaire ;
- la réparation et l'entretien à tarif très avantageux des véhicules des personnes accompagnées dans le cadre de la plateforme, par les jeunes en formation au lycée professionnel Olivier GUICHARD (doté d'une section mécanique automobile), grâce à une convention de partenariat.

Néanmoins, compte tenu du contexte territorial - zone d'emploi très concentrée sur certains sites éloignés des communes périphériques et horaires non compatibles avec ceux des transports en commun - l'apprentissage de la conduite, soit en auto-école à pédagogie classique, soit en auto-école à pédagogie adaptée, demeure un levier important pour l'accès à l'emploi. Depuis le 1^{er} juillet 2019, cette action est financée à 50 % par le FSE.

3. La commande publique au service de l'emploi

•24•

Dès sa création, la CARENE a choisi d'intégrer les clauses sociales dans ses marchés publics pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui s'en trouvent éloignées. Elle s'est donné pour mission d'animer la mise en œuvre de la clause sociale en mobilisant les différentes parties prenantes : donneurs d'ordre, entreprises attributaires des marchés, prescripteurs des publics éligibles aux clauses sociales et opérateurs emploi/insertion.

En 2019, la CARENE avait pour objectifs de maintenir le développement des clauses sociales, de diversifier les supports d'activité en se positionnant sur de nouveaux marchés (notamment le marché des services), de renforcer son rôle d'accompagnement auprès des maîtres d'ouvrage (notamment des services achats de l'État).

LES INDICATEURS DE SUIVI :

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| Nombre d'heures d'insertion réalisées | 140 853 | 79 000 | 55 341 | 56 731 | 33 160 | 73 860 | 67 542 | 47161 |
| Nombre d'entreprises et structures concernées | 113 | 125 | 97 | 115 | 58 | 86 | 82 | 75 |
| Nombre de contrats de travail | 481 | 396 | 338 | 392 | 211 | 273 | 160 | 176 |
| Nombre de bénéficiaires | 286 | 198 | 196 | 210 | 128 | 186 | 146 | 62 |
| Nombre de marchés publics | 59 | 72 | 72 | 56 | 40 | 48 | 85 | 85 |

4.

AMÉLIORER
LA QUALITÉ
DE VIE DE TOUS
LES HABITANTS DE
L'AGGLOMÉRATION



I. L'Aquaparc :

fréquentations records

Ouvert le 21 avril 2018, l'Aquaparc a accueilli près de 31 0000 usagers dès sa première année de fonctionnement.

Tous les publics accueillis - grand public, scolaires, associations - se sont vus attribuer davantage de créneaux d'ouverture ; la mise à disposition de la piscine de la Bouletterie à temps complet aux clubs ayant permis d'élargir les créneaux d'ouverture publique. L'ouverture de l'Aquaparc a permis d'enrichir l'offre des activités inscrite dans le parcours santé : aquabike (proposé également au sein des piscines de Saint-André-des-Eaux et Donges), aquagym, aquapalme et aquatraining.

II. L'apprentissage

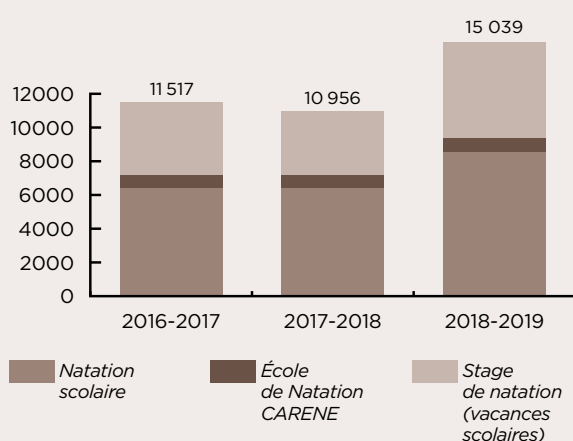
de la natation : une priorité scolaire et une priorité de la CARENE

•26•

En 2018-2019, l'accueil des scolaires a considérablement évolué au sein des piscines comme dans l'ensemble des activités proposées par la CARENE. Ainsi, l'agglomération dispose maintenant de suffisamment de séquences horaires pour recevoir l'ensemble des écoles, privées ou publiques de son territoire.

Dans cette démarche d'apprentissage de la natation, la CARENE a fortement fait progresser son offre en termes d'accueil des enfants. Le nombre de places en école de natation est passé de 700 à 1000. Malgré tout, les cours et stages continuent d'afficher complets en quelques jours.

La CARENE se modernise en proposant des inscriptions en ligne pour l'ensemble de ses activités (école de natation, aquagym, aquabike, etc.).



FOCUS

Aqualanta, le grand plongeon pour les équipes des piscines

Le 15 juin, un groupe de travail de la Direction des Loisirs Aquatiques a organisé un événement familial sur la thématique de l'émission Koh Lanta. Une belle réussite pour cette équipe dont le métier n'est pas d'organiser des manifestations sportives : ils sont responsables d'unité, maîtres-nageurs, agents d'accueil et techniciens. Ils ont été le temps d'une journée installateurs de stands, décorateurs, animateurs, danseurs (chorégraphie), marchands de pop-corn et de barbe-à-papa. Ils ont su insuffler à l'ensemble des agents de la Direction des Loisirs Aquatiques leur projet et leurs envies. Mais également intégrer en tant que bénévole des agents de différents services. Une vraie cohésion d'équipe qui faisait plaisir à voir.

Au final, ce sont 505 participants à Aqualanta et 1311 entrées sur l'ensemble des piscines de la CARENE. De nombreux lots CARENE ont été distribués à l'ensemble des usagers pour se souvenir de cette journée : des ballons, des mugs, des bracelets UV. Un tirage au sort a été organisé avec les lots récupérés auprès de nombreux partenaires



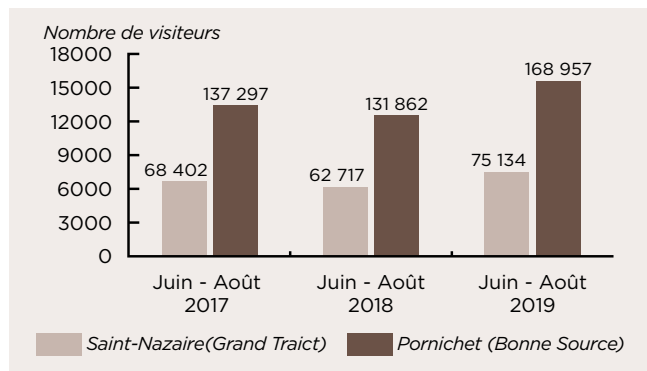
III. Aménagement du littoral : vers un plan de gestion à long terme

La gestion du sentier littoral répond à quatre objectifs principaux :

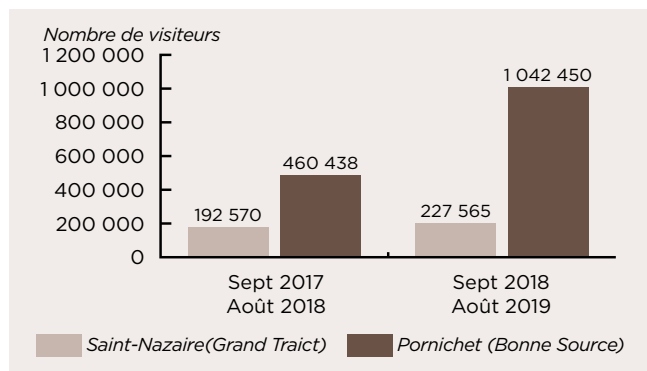
- assurer la continuité du sentier,
- en sécuriser l'itinéraire fortement impacté par l'évolution du trait de côte,
- protéger les zones naturelles,
- donner de la visibilité à ces actions et sensibiliser les usagers.

Depuis 2017, des compteurs piétons ont été mis en œuvre sur les sites du Grand Traict à Saint-Nazaire et de Bonne Source à Pornichet. Les données collectées permettent d'apprécier l'évolution de fréquentation du sentier. Le comptage de septembre 2019 a notamment permis de mettre en valeur une nette augmentation par rapport aux années passées.

COMPARAISON SUR SAISONS ESTIVALES



COMPARAISON SUR 12 MOIS



Ces données confortent les choix de réfection et d'aménagement de ces sites pour assurer la sécurité et le confort des usagers de plus en plus nombreux. Ainsi, en 2019, l'impasse de Porcé à Saint-Nazaire et le chemin des Hirondelles à Pornichet ont été requalifiés et l'ensemble du linéaire a fait l'objet de diverses réfections (clôtures, emmarchements, etc.).

Par ailleurs, un levé topographique par drone de l'ensemble du trait de côte a permis d'apprécier un état zéro du trait de côte, qui servira de référence pour évaluer les évolutions éventuelles de la morphologie des sites dans les années à venir. Ces données permettront en particulier de mettre en exergue les zones sujettes à l'érosion.

IV. La CARENE améliore la qualité de ses itinéraires de randonnée

Le territoire de la CARENE possède un patrimoine naturel et culturel riche et valorisable par la pratique de la randonnée qu'elle soit pédestre, cycliste ou équestre.

Vecteur de développement économique, la randonnée participe au dynamisme local, notamment en milieu rural. Porteuse de valeur d'accessibilité, de proximité, de détente et de convivialité, elle contribue à la qualité du cadre de vie des habitants et à la diversité de l'offre touristique. Aménagés et entretenus, les sentiers de randonnée permettent d'éviter la circulation diffuse sur des milieux fragiles et prennent ainsi part à la préservation de l'environnement.

La CARENE souhaite que son territoire soit reconnu comme exemplaire en la matière. Elle propose pour cela de mutualiser et de renforcer les moyens déployés jusqu'ici par les communes pour développer un réseau d'itinéraires cohérent, efficace, entretenu et balisé. Objectif : rendre compatibles la découverte du territoire et la préservation des milieux naturels. Il s'agit de proposer aux pratiquants une offre de circuits de randonnées qualitatifs sur l'ensemble du territoire, tant en termes d'aménagements que de niveau d'entretien.

Formellement, cette ambition passe par la définition du schéma de développement des randonnées à l'échelle intercommunale, intégrant les circuits de randonnée les plus emblématiques traversant le territoire, qu'ils aient le statut de « Grande Randonnée (GR®) », de « Grande Randonnée de Pays (GRP®) » ou de « Promenade & Randonnée (PR®) ».



V. Le Port de Rozé, porte d'entrée sur la Brière et clé de voute du tourisme de nature

•28•

Le site de Rozé est situé dans le Parc naturel régional de Brière, à deux pas du marais de Grande Brière Mottière. Doté de deux écluses (l'une sur le Brivet, l'autre sur le marais), il constitue un point de départ historique pour de nombreux usagers du marais (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, promeneurs en chaland, embarcations privées, etc.). À ce titre, il est un lieu emblématique pour les habitants et les usagers du marais des îles sur la façade Est de la Brière.

Historiquement, le port de Rozé - berceau de la construction navale avec la « marine en bois » et les premières embarcations de transport des produits des marais - est un lieu fondateur de l'aventure industrielle de la région de Saint-Nazaire. Sur le Brivet et l'étier de Méan, dernier affluent de la Loire, se sont formés et spécialisés les fameux traceurs de coques briérons auxquels les chantiers navals de l'estuaire doivent leur renommée et leur fiabilité.

Le Brivet constitue par ailleurs un trait d'union hydrologique entre les marais et l'estuaire. Il offre la possibilité d'une connexion directe avec Saint-Nazaire par voie d'eau ou par ses rives sur lesquelles **une voie verte reliera la mer à la Brière.**

Le lieu accueille actuellement le **site Pierre Constant** de la Réserve Naturelle Régionale Marais de Brière (plus de 10 000 visiteurs annuels) et propose, depuis juillet 2018, **une balade numérique baptisée « Immersion Brière »**. Cette déambulation pédestre au cœur du marais est jalonnée de points d'intérêts explicités via l'application du même nom.

Des activités touristiques viennent compléter l'offre : remontées estivales en **chaland** sur le Brivet depuis le Port de Méan, hébergements insolites ou encore promenades en barque.

Le port de Rozé est également l'un des sites d'animation principaux du PnrB via les « rendez-vous du Parc », notamment en saison estivale (bagueage des oiseaux, balades contées, éco-balades, promenades guidées, etc.).

Qu'ils soient patrimoniaux, culturels ou environnementaux, les atouts indéniables du site en font un endroit exceptionnel pour découvrir la Brière des îles. C'est pourquoi la CARENE, en partenariat avec Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Joachim et le parc naturel ambitionne de valoriser le lieu et de renforcer cette destination touristique très singulière. Pour ce site, la CARENE a été lauréate du prix Tourisme durable 2019 - valorisation du patrimoine octroyé par le département dans le cadre de son appel à projet 2019. Elle a obtenu à ce titre 28 000 € de subvention pour la réalisation du belvédère de Rozé.

Au-delà des travaux d'aménagement importants en cours, et en vue d'animer le site, la CARENE a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en exploitation du commerce historique du site, « le Café du Pont ». Acquis en 2014 par la CARENE, ce bâtiment du début du XIX^e fera l'objet d'une réhabilitation totale, en vue de sa remise en exploitation en 2021. L'Appel à Manifestation d'intérêt porte sur une activité principale de restauration/bar combinée à des activités annexes de type gîte d'étape, salle de séminaire ou autre selon proposition des candidats. Il propose également la mise en gestion d'un autre bâtiment historique, la Maison de l'Eclusier, à vocation d'hébergement touristique. Le ou les exploitants désignés constitueront ainsi les ambassadeurs de ce lieu emblématique, aussi bien pour les visiteurs que pour les briérons.

VI. Plus de nature en ville : la végétalisation de l'avenue de la République

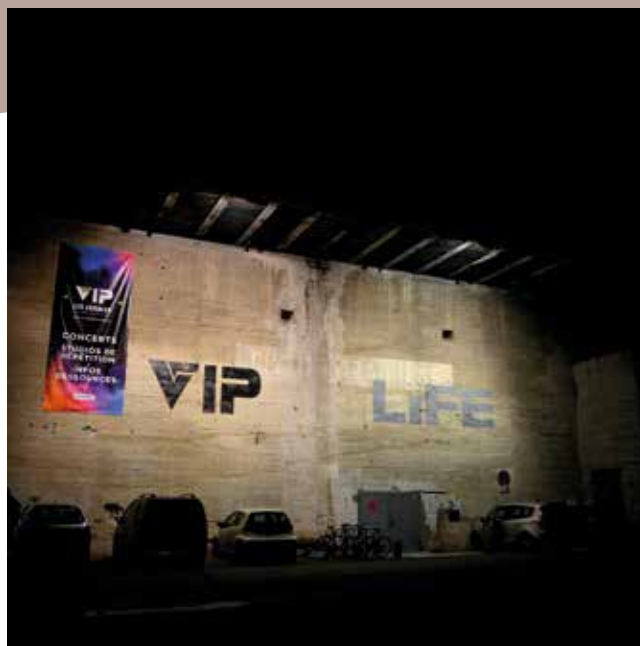
Dans le cadre de l'opération de requalification du boulevard de l'Atlantique et de l'entrée de ville, la CARENE a paysagé l'avenue de la République au printemps 2019.

Cette opération de reconquête végétale a offert, avec un minimum d'impacts sur les usagers, un changement d'ambiance qualitatif. 17 places de stationnement ont été supprimées afin de constituer des fosses de plantations suffisamment volumineuses. Le choix de leur organisation apportera à terme, en quinconce, un effet de volume du couvert végétal.

Les sélections des essences d'arbres, d'arbustes et de plantes à fleurs témoignent également de la volonté de marquer et d'animer le paysage tout au long des saisons, grâce à des feuillages persistants et des cycles et couleurs de floraisons variés.

Le projet permet de mettre en œuvre l'expérimentation d'un revêtement de surface perméable et végétalisé sur les espaces de stationnement longitudinaux. Selon les résultats de cette expérimentation, près de 30 % des places de stationnement pourraient, à terme, être perméabilisées, contribuant ainsi à une meilleure infiltration des eaux de pluie.

Globalement cette intervention sur l'avenue de la République apporte une réponse qualitative tant en termes de paysage que de lutte contre la chaleur.



VII. Le VIP, carrefour des cultures musicales

Le VIP, lieu d'échanges et de rencontres dédié à la découverte et à la promotion des musiques actuelles, est installé dans les alvéoles 13 et 14 de la base sous-marine de Saint-Nazaire. Composé d'une salle de concerts de 550 places, de trois studios de répétition pour les groupes professionnels et amateurs et d'un centre de ressources, le VIP est un lieu de création et d'accompagnement de projets artistiques. Les années 2017 et 2018 ont enregistré des fréquentations record dans l'histoire du VIP.

Le 1^{er} avril 2019, l'exploitation de la scène de musiques actuelle du VIP a été confiée de nouveau à l'association Les Escapes dans le cadre d'un contrat de délégation de service public conclu jusqu'au 31 décembre 2024.

•29•

LES INDICATEURS DE SUIVI :

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Fréquentation (nombre de visiteurs) | 13 020 | 14 034 | 11 531 | 13 593 | 12 112 | 12 925 | 12 999 | 14 578 | 14 844 | 15 556 | 21 139 | 17 430 |
| Nombre de groupes inscrits au studio | 83 | 94 | 89 | 80 | 75 | 74 | 98 | 81 | 81 | 89 | 75 | 84 |

5.

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MULTIPLE ET DURABLE



I. Le développement des énergies marines renouvelables : focus sur l'éolien en mer

Le 7 juin 2019, l'annonce par le Conseil d'État de la validation du projet du parc éolien au large de Saint-Nazaire a permis de donner un nouvel élan à la filière économique et industrielle des énergies marines renouvelables, en plein essor sur le territoire.

La purge de tous les recours a en effet relancé un écosystème économique qui prendra une part active à diverses étapes de la construction, de la mise en place et de l'exploitation du futur parc éolien. EDF-Renouvelables, qui sera en charge de l'exploitation du parc, a ainsi pu contractualiser durant l'été 2019 avec ses premiers sous-traitants. Parmi ces derniers, les Chantiers de l'Atlantique, General Electric et Eiffage sont déjà présents sur le territoire. L'opérateur public RTE, qui assurera le raccordement du site, s'implantera provisoirement le temps des travaux.

Les premiers travaux en mer sont prévus pour le début de l'année 2020 avec un objectif de mise en service en 2022. Le parc, qui devrait produire pendant 25 ans l'équivalent de 20 % de la consommation électrique du département, contribuera significativement à l'objectif de l'Etat français visant à atteindre 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation électrique du pays à l'horizon 2030.

L'été 2019 a également été marqué par deux projets EMR de grande envergure, qui mettent en lumière des innovations conséquentes pour la filière :

- la présentation par General Electric de l'Haliade X, l'éolienne offshore la plus puissante du monde, le 22 juillet ;
- la mise à l'eau et l'installation par GEPS Techno de la plateforme WAVEGEN de récupération d'énergie de la houle sur le site SEM-REV, le 21 août. S'ensuit une campagne d'essais en mer de 18 mois opérée par Centrale Nantes. GEPS Techno se positionne ainsi avec l'énergie houlomotrice sur une branche émergente des EMR.

FOCUS

EOL – Centre de découverte de l'éolien en mer

Le 8 février 2019 le centre éolien EOL était inauguré en avant-première. Implanté à Saint-Nazaire dans l'écluse fortifiée, il est le premier équipement touristique consacré à la découverte de l'éolien en mer. Son ambition : mieux faire comprendre au grand public les enjeux énergétiques de l'éolien, à travers une scénographie inventive invitant le visiteur à voyager dans l'histoire, depuis les premières voiles et moulins à vent jusqu'aux éoliennes en mer du XXI^e siècle.

• 31 •



II. L'Écologie industrielle territoriale

En 2019, l'animation autour de l'EIT a continué à porter ses fruits :

- des newsletters trimestrielles ont été diffusées auprès des industriels pour les tenir au fait de l'avancement des projets ;
- une matinée d'information autour de la future station GNV a été organisée à destination des entreprises et des transporteurs pour faire avancer le projet de station GNV;
- le projet de recherche ESTUAIRE (cf. focus) a obtenu les financements nécessaires à son lancement.

FOCUS

Le projet de recherche ESTUAIRE, financé par l'ADEME et la Région Pays de la Loire, a pour vocation de modéliser le fonctionnement d'un réseau intelligent multi-énergies sur la zone industrialo-portuaire. Il associe la CARENE, le Grand Port, l'entreprise MAN Energy Solutions, et deux laboratoires de l'Université de Nantes. Le projet vise à étudier la valorisation de l'électricité fatale, c'est-à-dire produite et perdue, par MAN ES lors de ses essais moteurs. Les énergies renouvelables intermittentes et les nouveaux usages, tels que la mobilité électrique et le courant de quai, seront intégrés aux scénarios d'étude. L'ambition est de créer un écosystème dynamique, mobilisant la collectivité et les entreprises, pour favoriser la réactivité sur les innovations technologiques et les appels à projets.

• 32 •



III. FLEXILOIRE, service de logistique fluviale

Lancé en janvier 2018, FlexiLoire est le nouveau service fluvial de transport des marchandises entre les terminaux de Cheviré, à Nantes, et Montoir-de-Bretagne.

Il permet au tissu industriel de l'estuaire de mettre en œuvre des chaînes de transport cohérentes et performantes, de développer l'activité portuaire inter-sites et la logistique urbaine en s'appuyant, entre autres, sur le report modal. L'ambition de ce dispositif est de contribuer à la qualité environnementale en réduisant les nuisances, la congestion des axes routiers et l'accidentologie.

Sur l'année 2019, 240 rotations sont estimées entre Cheviré et l'estuaire de la Loire, à raison de trois liaisons par semaine – contre 149 rotations en 2018. Multi-sites et multi-clients, FlexiLoire s'adapte aux besoins de desserte entre Nantes et Saint-Nazaire, au profit de différentes entreprises et différents types de marchandises : colis lourds, conteneurs, fret divers, etc.

Pour sa première année d'exploitation, le service a notamment assuré le transport de diverses marchandises, dont de nombreux éléments d'avion produits par l'usine nantaise d'Airbus à convoyer jusqu'à Montoir-de-Bretagne. Ce trafic industriel, qui constitue actuellement le principal volume de FlexiLoire, est complété depuis peu par des chargements supplémentaires de conteneurs, de colis conventionnels ou de déconstruction liés aux projets urbains de la métropole Nantes Saint-Nazaire.

IV. Un nouveau schéma d'accueil des entreprises sur les parcs d'activités

En décembre 2018, les élus communautaires ont adopté le Schéma d'Accueil des Entreprises, qui fixe la stratégie de la CARENE en matière de foncier et d'immobilier d'entreprises pour les cinq prochaines années.

Ce schéma s'articule autour d'un enjeu central à savoir : garantir le développement économique du territoire, par une offre foncière et immobilière qualitative disponible à court, moyen et long termes. Trois leviers d'actions ont été définis :

- produire du foncier et de l'immobilier répondant aux besoins des entreprises,
- agir sur le foncier existant : consommer mieux,
- garantir l'attractivité des parcs d'activités et viser leur amélioration continue.



Ces orientations sont à décliner ensuite en un plan d'actions détaillé, en cohérence avec le PLUI et le PCAET.

Depuis le début de l'année 2019, le principe du « prix vert » incite à l'installation d'équipements en faveur de la production d'énergies renouvelables. Par ailleurs, la production de villages d'entreprises se poursuit. L'année 2019 a été marquée par la livraison de villages à Brais et Pornichet, mais également de la cour artisanale, un équipement d'accueil de jeunes entreprises en milieu urbain implantée dans un quartier prioritaire défini par la politique de la Ville.

V. Le Blue Lab, un nouveau Fab Lab pour favoriser l'innovation

Le Blue Lab a ouvert ses portes en mai 2019 au pied du Paquebot, en plein cœur du futur Campus Numérique. Ce tiers-lieu en devenir a pour ambition de servir de point de rencontre entre les étudiants, les entreprises et les citoyens du bassin autour, notamment, d'ateliers dédiés au prototypage, à l'innovation et à la créativité. Il devra également travailler autour du ré-usage de matières premières, si possible récupérées auprès des industriels locaux. La communauté du Fab Lab se met en place, à vitesse exponentielle depuis que le lieu est installé dans ses locaux définitifs.

L'activité du Blue Lab est déjà bien lancée, autour d'une programmation en déploiement :

- ateliers d'impression 3D,
- travail collectif autour de projets concrets (par exemple, une extrudeuse plastique),
- fabrication de meubles pour le local,
- travail autour de la vitrine pédagogique du Fab Lab.

VI. Digital Week 2019 : plus de 90 événements sur toute la Presqu'île !

La quatrième édition de la Saint-Nazaire Digital Week s'est tenue du 12 au 23 septembre 2019. Ce rendez-vous devenu incontournable du grand public et des professionnels vise à promouvoir et à accompagner la diffusion de la culture numérique auprès de l'ensemble des acteurs du territoire de l'agglomération et de la presqu'île de Guérande. Organisé par appels à projets, il permet aux acteurs publics, privés et associatifs de faire connaître leurs activités et de sensibiliser le public aux enjeux du numérique.

En 2019, près de 90 événements ont ainsi été organisés par des associations locales, des entreprises, les médiathèques, les chambres consulaires, Pôle Emploi, le VIP, la CARENE, etc. Cette édition a entre autres offert l'opportunité de :

- présenter les enjeux du Smart Port, à l'initiative d'IBM qui a analysé l'expérience de Rotterdam en détail,
- parler Open Data et présenter les expériences de travail autour des données de la transition énergétique avec Akajoule et la CARENE,
- mener un travail important de présentation des opportunités de nouveaux métiers et de reconversion avec Pôle Emploi, qui a organisé pour les demandeurs d'emplois des visites au sein d'une dizaine d'entreprises (événement complet).

•33•

6.

UNE COLLECTIVITÉ EN QUÊTE D'EXEMPLARITÉ



I. Le projet managérial renouvelé – les jeunes au cœur du projet

Depuis plusieurs années maintenant, la CARENE accueille régulièrement des personnes en vue de favoriser leur insertion professionnelle. Elle a ainsi mis en place des actions d'évaluation en milieu de travail ou des travaux d'intérêt général et a conclu un contrat dans le cadre du dispositif du service civique, destiné à des jeunes souhaitant s'investir dans une mission d'intérêt général.

Concernant le public jeune, la CARENE poursuit son processus d'accompagnement et de professionnalisation grâce au contrat d'avenir et développe les contrats d'apprentissage. La collectivité a également accueilli 40 stagiaires dans le cadre de leurs études. À ce titre, la CARENE a été reconnue comme Entreprise Accueillante au titre de son investissement pour favoriser l'insertion professionnelle. En partenariat avec la Mission Locale, la CARENE a également pris part à l'Événement Cité SWAG et participe au dispositif de parrainage de jeunes destiné à les accompagner dans la construction de leur projet professionnel.

La CARENE veille, en outre, au respect de la législation en matière d'accueil de personnels handicapés.

Dans la continuité de l'année 2018, le plan de formation à destination des managers s'est poursuivi en 2019 et a été pour partie décliné au bénéfice de collaborateurs non managers, autour des thématiques liées à l'animation de réunion ou à la gestion de projets.

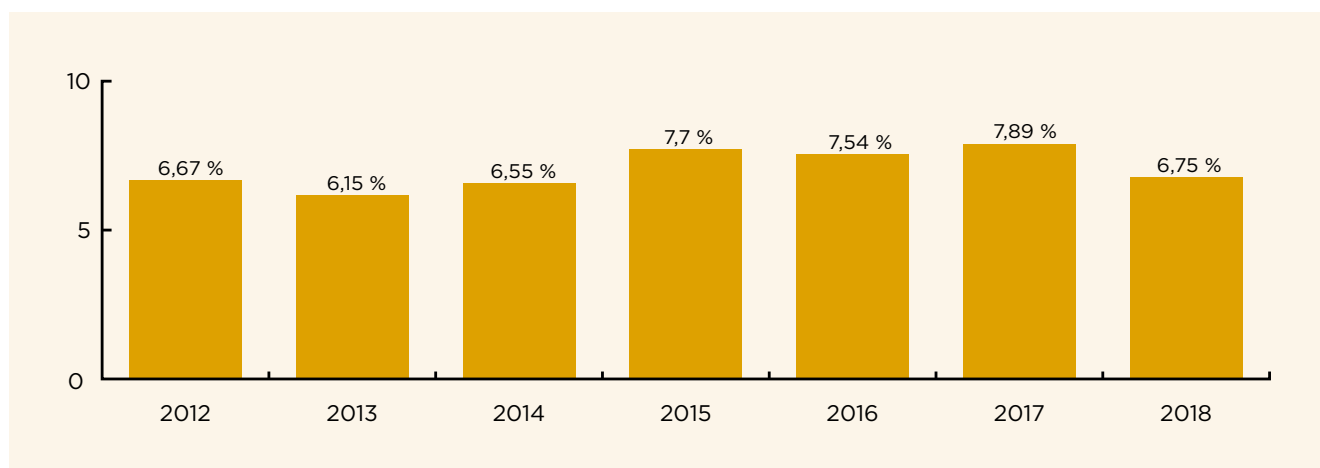
Les actions mises en œuvre dans le cadre du projet managérial se sont poursuivies et ont été enrichies par de nouveaux dispositifs. Par exemple, deux nouvelles actions concourent à l'amélioration de la qualité de vie au travail et à l'accompagnement au plus près des collaborateurs dans leur parcours professionnel :

- l'expérimentation du télétravail,
- la création d'une mission de conseil en évolution professionnelle au sein de la Direction des Ressources Humaines.

• 35 •

LES INDICATEURS DE SUIVI :

LE TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (TEL QUE DÉCLARÉ AU FIPHFP) EN % :





II. Qualité de vie au travail

1. Massages et sieste flash pour le bien-être

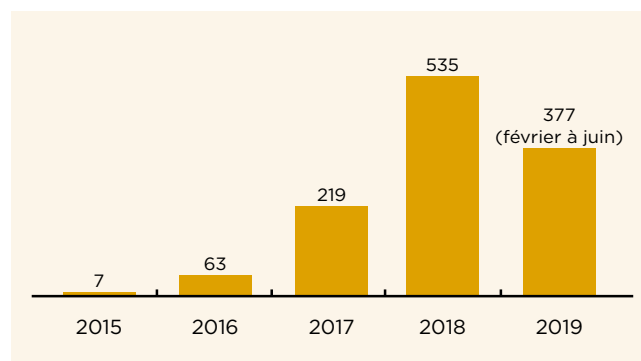
Pour la cinquième année consécutive, dans le cadre de son plan d'exemplarité, la CARENE propose des massages assis sur le lieu de travail.

Des sessions « Massages assis » et des ateliers collectifs d'apprentissage de la « sieste flash » ont été organisés au mois d'octobre au siège et sur les sites de Brais, du Plessis, des EcoSSIernes et à l'Aquaparc. 122 places ont ainsi été proposées pour un temps de relaxation sur le lieu de travail lors d'une pause déjeuner.

2. Commandes SOCALI

Dès 2015, la CARENE a proposé à ses agents de commander des paniers de produits locaux (viande, produits laitiers, etc.) livrés par la SOCALI. Neuf commandes ont été réalisées de février à juin 2019 et d'autres sont prévues pour le dernier trimestre, à raison de deux livraisons par mois. Une façon de sensibiliser les agents à la consommation locale et responsable.

NOMBRE DE PANIERS COMMANDÉS

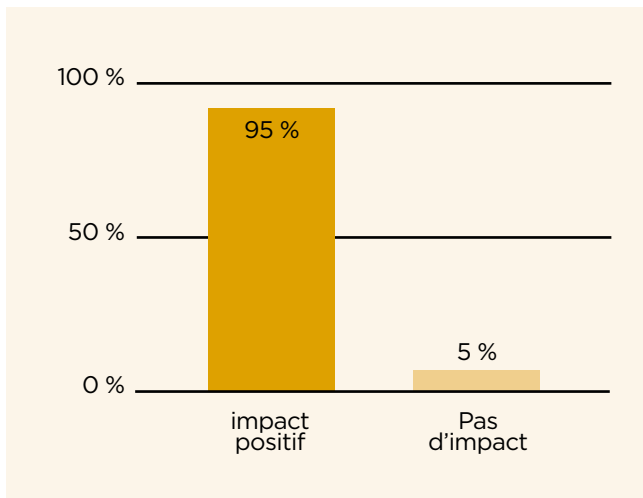


III. Évaluation

des politiques publiques

Pour améliorer la qualité de vie au travail (QVT), la CARENE et la Ville de Saint-Nazaire ont décidé de lancer une expérimentation de télétravail auprès de 60 agents, de décembre 2018 à juin 2019. Une évaluation a été menée pour tirer les enseignements de cette expérimentation avant d'envisager sa généralisation. Les conclusions sont claires : le télétravail contribue à l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT) ; il génère à la fois une meilleure conciliation vie professionnelle/vie personnelle et plus d'efficacité au travail. Les résultats très positifs de l'évaluation ont conduit les deux collectivités à généraliser le télétravail à compter de 2020.

IMPACT DU TÉLÉTRAVAIL SUR LA QVT : AVIS DES TÉLÉTRAVAILLEURS



IV. Un Conseil

de développement hyperactif

La CARENE implique son Conseil de développement dans de nombreux sujets avec la volonté de recueillir son avis sur des thèmes importants. Ainsi, en 2019, le conseil a poursuivi plusieurs réflexions sur la façade littorale, l'attractivité du territoire pour les étudiants et la participation citoyenne et finalisé sa réflexion sur les déplacements domicile-travail menée en collaboration avec cinq instances de territoires voisins.

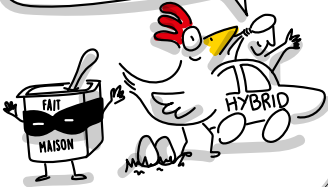
En 2019, la démocratie participative a été marquée par une démarche nationale initiée par le Gouvernement : Le Grand Débat National, auquel le conseil, en tant qu'instance de participation citoyenne locale, a souhaité contribuer. Ainsi, une soirée exceptionnelle en plénière a été organisée pour les membres. De même, les communes de Saint-André-des-Eaux et Saint-Joachim ont sollicité l'expertise du conseil pour animer des débats sur leur commune.

En parallèle, le conseil a proposé d'expérimenter une nouvelle démarche afin de contribuer au Plan Climat Air Energie Territorial de la CARENE. Pendant six mois, il a été proposé aux membres, ainsi qu'à toute personne intéressée, de venir (re)découvrir les enjeux de la transition énergétique et le pouvoir des citoyens pour accompagner cette transition. Cette démarche, déclinée en un parcours de visites et de rencontres avec des acteurs du territoire, a abouti en juin à une publication, largement distribuée lors du Salon des solutions organisé par la CARENE. En partenariat avec Unis-Cités et une facilitatrice graphique, les membres bénévoles du conseil ont discuté avec les visiteurs de leurs perceptions de la transition et des usages du quotidien. Une production dessinée illustre une partie des échanges.

•37•

Je pense Transit

J'essaye
pleins de choses



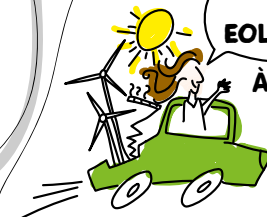
Je suis
en Transition
personnelle

je veux
un métier
respectueux
de notre terre



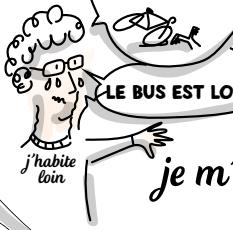
JE ROULE
en
EOLIENNE

À QUAND ?



Je suis agé
le vélo c'est
dangereux

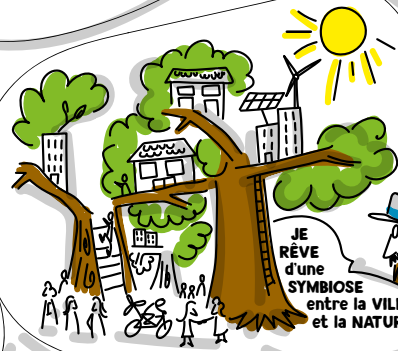
LE BUS EST LO



j'habite
là

je m

UNE
VOITURE
UN JOB



JE RÊVE
d'une
SYMBIOSE
entre la VILLE
et la NATURE



Où TROUVER
un panier de
légumes

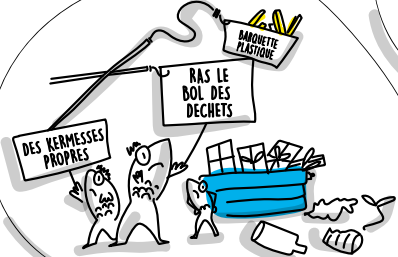
JE TROC
à GOGO
et je fais
le TOUR
du MONDE
gustatif
JE SUIS UN
GLOBETROQUEUR



PENSEZ
AUX PIETONS



LES JEUNES
SE MOBILISENT
TRÈS TÔT



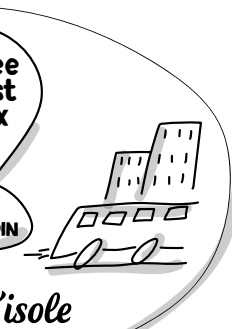
DES KERMESSSES
PROPRIES

RAS LE BOL
DES DECHETS

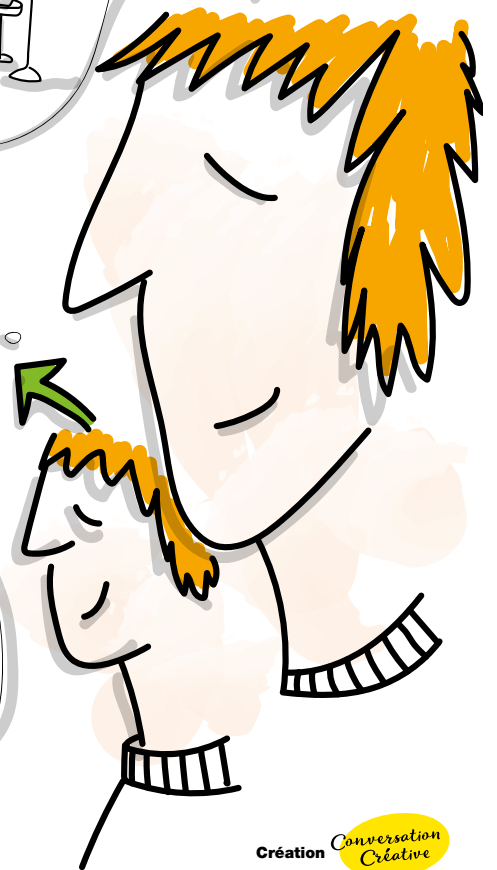
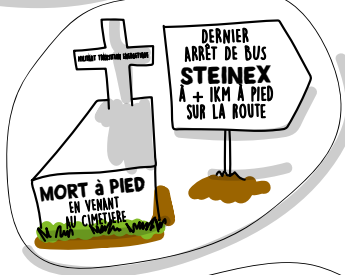
MARQUETTE
PLASTIQUE



Transition Energétique



• 39 •



Besné

La Chapelle-des-Marais

Donges

Montoir-de-Bretagne

Pornichet

Saint-André-des-Eaux

Saint-Joachim

Saint-Malo-de-Guersac

Saint-Nazaire

Trignac



CARENE - Saint-Nazaire Agglomération

4 avenue du Commandant l'Herminier
44600 Saint-Nazaire

T. 02 51 16 48 48

www.agglo-carene.fr